

# BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE  
Siège social : MAISON PABLO NERUDA - 66 rue du 4-Septembre - 13200 ARLES

Première série - N° 26 Prix 4 F. 50

Bulletin trimestriel - Septembre 1977



Le Théâtre  
au début  
du XIX<sup>e</sup> siècle  
avant le  
dégagement

# SOMMAIRE

Éditorial	page 1
Promenade au temps passé (suite et fin)	page 4
Visites commentées de monuments	page 8
Les Pénitents d'Arles (suite)	page 9
Un peintre arlésien oublié : Trophime Bigot	page 13
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 14
Provence et Occitanie	page 20
Nuit de brume aux Alyscamps (poème)	page 25

# ÉDITORIAL

Le trimestre écoulé a été marqué, pour notre association, par deux activités principales : un concours et une entrevue avec monsieur le maire de la ville.

## **CONCOURS DES AMIS DU VIEIL ARLES.**

Le 20 mai s'est réuni au domicile de monsieur le vice-président Vailhen le jury chargé d'examiner les épreuves du concours organisé par notre association.

Ce concours avait pour objet de proposer aux participants des thèmes de réflexion mettant en valeur des idées personnelles, originales, plutôt que des questions de pure connaissance. Ces thèmes portaient sur la mise en valeur du patrimoine culturel arlésien, les réalisations de notre association, les anciens noms de nos rues, places ou quartiers, et enfin sur les différentes étymologies du nom de notre ville.

Après examen des œuvres des concurrents, le jury a décerné le titre de lauréat, par ordre de mérite, à messieurs : 1) Pierre Muller ; 2) Henri Cérésola ; 3) Luc Bouquet ; 4) Paul Rensch ; 5) Maurice Salasc.

Ces heureux concurrents ont été invités à se présenter le samedi 18 juin à notre permanence pour y recevoir nos félicitations et choisir leurs récompenses.

---

## **ENTREVUE AVEC MONSIEUR LE MAIRE D'ARLES.**

Le 10 mai dernier, répondant à notre demande, monsieur le maire a bien voulu recevoir une délégation de notre association.

Cette entrevue avait pour but d'évoquer avec le premier magistrat de notre ville, un certain nombre de problèmes dont la solution relève de l'action municipale.

Voici les différentes questions traitées et les réponses apportées depuis lors par une lettre de monsieur le maire en date du 7 juin 1977 :

**FONTAINES** : Nous avons fait ressortir que notre ville était pauvre en fontaines publiques et que la très belle fontaine dite « Amédée Pichot » ne coule plus.

**Réponse** : Cette fontaine est détériorée sans cesse par des vandales et une surveillance constante des alentours est pratiquement impossible. Par ailleurs, une fontaine est ouverte dans l'espace pour piétons face au Museon Arlaten.

**SECTEUR SAUVEGARDÉ** : Nous avons exposé l'étonnement de nombreux Arlésiens à constater qu'aucune suite n'a encore été donnée à cette affaire.

**Réponse :** Un travail de mise à jour du plan de sauvegarde de la vieille ville est actuellement en cours par un architecte commis par les ministères intéressés (Équipement et Affaires culturelles). Cette étude ne paraît cependant pas nécessaire.

**ESPACES VERTS :** De nombreux adhérents de notre association réclament l'extension des espaces verts dans notre ville.

**Réponse :** Depuis 1971, la municipalité a porté de 50 000 à 60 000 m<sup>2</sup> la surface des espaces verts de la ville. La nouvelle zone d'habitations de Barriol comporte 6 ha de plantations avec 20 000 plants, 1 200 arbustes et 300 arbres de grande futaie (dont 9 platanes provenant des Lices). En outre, 97 micocouliers et platanes, victimes des émanations de gaz-auto sur les boulevards, ont été remplacés. 1 000 arbustes ont été plantés et 26 000 petits plants sont nécessaires à l'entretien des ronds-points de la ville. Enfin, la municipalité projette l'aménagement d'un parc de 120 ha, aux portes de la ville, à la base des loisirs de Beauchamp.

**RAVALEMENT DES FAÇADES DANS LA VIEILLE VILLE :** De nombreux immeubles des rues très fréquentées, dans le centre d'Arles, présentent des façades lépreuses et des volets en bois délabrés. Nous avons suggéré l'intervention municipale pour remédier à cet état de choses préjudiciable au bon renom de notre cité et, éventuellement, des benues élévatrices de l'éclairage public pour la dépose des volets en vue de leur peinture par les propriétaires.

**Réponse :** Cette dernière demande ne peut être accordée pour des raisons de technicité, de sécurité et de responsabilité. Quant aux façades, la municipalité ne dispose d'aucun moyen de coercition à l'égard des propriétaires. Seule une subvention de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat peut être accordée dans le cas de location des immeubles en cause.

**PANNEAUX PUBLICITAIRES :** La ville est défigurée par certains panneaux publicitaires de grandes proportions et souvent de mauvais goût.

**Réponse :** Une action judiciaire est en cours à cet égard. Quant à l'affichage sauvage, il semble que les panneaux mis à la disposition des associations par la municipalité en ont fait disparaître une grande partie. Cette question est suivie de près par les services de la mairie.

**VITRAUX :** Certains vitraux d'églises ont été brisés par des jets de pierres. Nous avons demandé leur remplacement.

**Réponse :** Grille ou vitre de protection en plexiglas ou encore remplacement pur et simple, ces solutions vont être chiffrées pour la suite à donner.

**CHATS ET CHIENS ERRANTS :** Ces animaux pullulent dans certains monuments (Arènes et Théâtre antique notamment).

**Réponse :** La municipalité a saisi de cette question la Société protectrice des animaux pour connaître son avis sur les moyens à employer pour éviter leur prolifération.

**PROPRETÉ DES QUAIS DU RHÔNE :** Cette magnifique promenade au bord du fleuve est gâchée par la présence d'excréments de chiens et de chats. Nous suggérons l'aménagement de bacs en ciment contenant du sable pour les besoins en cause.

**Réponse :** Le service « Navigation » de l'Équipement qui gère le domaine maritime et fluvial a été saisi de cette question.

**DEPÔT D'ORDURES DU CASTELLET :** La décharge des ordures ménagères, non loin du magnifique site de l'abbaye de Montmajour, a depuis longtemps suscité l'indignation des Arlésiens en raison de sa situation et des méfaits du mistral sur l'environnement de ces lieux.

**Réponse :** La municipalité a depuis longtemps aussi partagé cette opinion. Elle a fait le nécessaire pour qu'il soit mis fin à cet état de choses en faisant construire une usine d'incinération des ordures ménagères, qui d'ailleurs fonctionne depuis le 15 avril. Il en a coûté 15 millions de francs à la ville. Par ailleurs le nettoyage et la dératization des lieux sont en voie d'achèvement.

Enfin, en parlant de l'entretien et de la restauration de certains édifices classés de la ville, dont l'état est particulièrement préoccupant, monsieur le maire nous a remis une copie de la note rédigée par l'architecte en chef des Monuments historiques à la suite d'une réunion de coordination, en date du 11 février dernier, à laquelle assistaient monsieur le maire, M. Rouquette, conservateur des musées, M. Lavergne, architecte des Bâtiments de France ainsi que M. Dufoix, architecte des Monuments historiques. Cette note est accompagnée d'un tableau récapitulatif des propositions de travaux jugés comme indispensables. Ces documents peuvent être consultés à notre permanence du samedi.

Pour conclure, nous avons donc le plaisir de faire partager par tous nos adhérents notre satisfaction devant la suite réservée par la municipalité à nos requêtes. Nous en avons d'ailleurs remercié monsieur le maire tout particulièrement.

Le président :

**R. VENTURE.**

# Promenade au temps passé

(Suite et fin)

Au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, chaque quartier de notre ville avait son Tambour vêtu d'une longue robe jaune avec, aux poignets, le Lion d'Arles brodé en or sur des parements de soie blanche.

Nous n'avons pas l'honneur de porter si beaux vêtements quelque peu surannés à notre époque, mais c'est dans la rue de la Monnaie que nous battons quand même aujourd'hui la « Rampélado », pour une dernière promenade à travers le Vieil Arles.

Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la maison qui, au nord, fait l'angle de la rue Jean Granaud et la rue de la Monnaie – alors des Turpins – appartenait à une Arlésienne sans doute bien imprévoyante, car on l'appelait « Malavasido » – mal-avisado. C'est dans cette maison achetée par la ville qu'en 1590, le 26 août de cette même année, fut reprise la frappe des monnaies. Ainsi renaissait un très ancien privilège qui remontait à l'époque romaine, puisque avec Reims et Trèves, Arles était alors le siège des Intendants généraux des Finances.

Aujourd'hui, grâce à la généreuse compréhension de quelques associations et des Amis du Vieil Arles bien sûr, notre musée possède un solidus d'or de Constantin le Grand, frappé dans les ateliers de notre cité, pièce d'autant plus précieuse que trois seulement sont connues dans le monde.

Jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, moins rares sont les monnaies au coin d'Arles. Ne parlons pas de celles que battaient nos archevêques puisqu'elles étaient frappées à Beaucaire et Mondragon et qu'elles sont connues surtout au Moyen-Orient car, en plus de l'important commerce de notre ville avec Constantinople, notre prélat Guillaume de Lagarde était aussi patriarche de Jérusalem.

Mais c'est à la convention de 1385 entre le roi de Naples Louis II et la ville d'Arles, que se référèrent les consuls en 1590 pour reprendre dans la maison de la rue Turpin la fabrication de notre monnaie.

Éphémère activité car, en 1604, un arrêté d'Henri IV supprime toutes les émissions locales. Gabriel Henri, aubergiste, achète alors la maison de la Monnaie pour établir une hostellerie qui laisserait bien peu de souvenirs si, en 1645, il n'avait « établi » dans ses écuries un éléphant qui fit accourir toute la ville.

En 1903, cette maison appartenait à Auguste Lieutaud, premier vice-président des premiers Amis du Vieil Arles.

À notre gauche, la rue des Marbriers nous rappelle cette importante corporation de véritables artistes qui, au cours des siècles derniers, dotèrent notre ville de si belles cheminées. Il est vrai que parfois les riches marbres qu'ils sculptaient étaient librement prélevés dans les ruines de nos monuments anciens et, notamment, au théâtre antique.

Par cette petite rue, nous arrivons à la rue Molière dans la partie qui, de la rue Jean Granaud, nous conduit à la rue du Plan du Bourg. Bien que cette portion soit fort courte, elle portait jadis le nom « des tanneurs, des charrons, des maréchaux », puis Grangeon et la rue Adam de Craponne que nous y rencontrons sauvé de l'oubli cet « écologiste » qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, avec les frères Ravaux, fut le bienfaiteur de notre région en amenant jusqu'au Rhône les eaux de la Durance.

Terminant au sud la rue de Chartrouse que nous traversons, c'est la petite place ou planet de Sarneguette. Ce nom féminisé comme il était souvent coutume en Arles évoque une famille Sarnègue peu connue, mais parfois citée dans les annales de notre ville. Jadis, on le disait planet des Martégaux, mais surtout du capitaine Couque qui, avec le lieutenant Biord, fut si redoutablement célèbre pendant les troubles de la Ligue.

Suivons maintenant la rue du Plan du Bourg. Ainsi qu'un large estuaire, elle va rejoindre l'étroite rue Fleury Prudhon. C'est là, à l'extrémité de la rue Lagoy, que les Arlésiens du deuxième âge et demi ont eu l'avantage de voir le dernier moulin à huile dirigé par le baïle Maurin.

Devant sa porte basse et cintrée, les longues charrettes « tirasses », lourdement chargées, apportaient les sacs de jute suintants, gonflés d'olives et marqués au col du nom de leur propriétaire car, à cette heureuse époque, chacun avait son huile venant des oliviers de sa terre. Dans la haute cheminée de la vaste salle, un grand feu de grignons entretenait, malgré l'hiver, une bonne chaleur qui aidait l'huile dorée à se séparer des eaux noires tandis que le vieux cheval, les yeux bandés, faisait tourner dans la « marre » les grosses meules de pierre et que les hommes, la barre au ventre, faisaient descendre lentement la lourde presse sur les scourtins remplis de pâte qui sentait bon.

Mais reprenons notre promenade, et laissant les rues sans caractère de l'Équerre et du Baret ou du Rempart, nous trouvons sur notre gauche une boulangerie dont l'origine remonte à 1771, puisqu'à cette époque, elle fut établie par Pierre Baumont, boulanger, « manganier » comme on disait alors. Il en avait acheté la place aux Pénitents blancs dont il ne reste aujourd'hui que le souvenir car, l'année dernière, la construction d'une école maternelle a fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges de leur grande chapelle du Saint-Sacrement et de ses dépendances... À quelque chose malheur aurait pu être bon, puisque ces démolitions laissaient voir le clocher de Saint-Césaire, dont la gracieuse élévation domine les quelques travées restant du cloître des Augustins qui s'étendait jusqu'à l'impasse Fleury-Prudhon.

Elle portait naguère encore, comme la rue qui la prolonge, le nom si pittoresque de Bramefan. Pour nos lecteurs ou les touristes peu familiarisés avec notre belle langue provençale – qui ne doit pas mourir –

ce nom mérite une traduction dont vous aurez l'explication quand nous arriverons au « Grand Jas ». En 1793, c'était la rue des Sans-Culottes, comme aussi la place Saint-Césaire. Depuis peu, elle arbore un ' Fleury Prudhon » victime des bombardements de 1944, fort peu connu des Arlésiens.

Sur notre droite, signalons au passage la rue Théophile Rives que vous connaissez déjà, tandis que sur notre gauche, la rue de la Montille, jadis la Montille du Barri, naquit de la brèche qu'en 1792, les révolutionnaires marseillais firent dans le rempart de la Roquette, et sans nécessité d'ailleurs puisque, par maîtrise, ils étaient déjà maîtres de la cité.

Quant à la rue Racine, elle portait avant 1902 le nom des Jardins que, suivant convention avec les consuls, les maraîchers avaient jadis établis au pied des fortifications et dans la douve ou fossé dont la rue Corneille portait autrefois le nom.

La rue des Prés qui la suit nous dit les gras pâturages du Plan du Bourg, tandis que la rue des Pêcheurs, aujourd'hui prolongement de la rue Génive jusqu'au boulevard Georges Clemenceau, rappelait l'ancienne corporation de ces hommes qui, sur leurs barques à fond plat, dites parfois « nego-chin », allaient chercher dans les poissonneux marais du Plan du Bourg, anguilles, sandres et brochets qu'ils vendaient en poissonnerie.

Passant devant la rue Courte – à peine 28 pas – qui n'a pas plus d'histoire que son nom, arrêtons-nous quelques instants dans la proche rue du Bastion qui part elle aussi de la rue Fleury Prudhon alors Bramefan.

Elle conduisait au bastion qui, sur une petite élévation de terre dite ravelin, faisait saillie sur l'angle du rempart, le contrôlant du sud jusqu'à la porte du Marché Neuf et, de l'ouest, jusqu'à la tour de l'Écorchoir près du Rhône. Avec ses portes fermées, ses tours et ses bastions, Arles avait résisté à bien des ennemis. Mais, souvent les révolutions sont pires que les guerres et, pour vaincre en 1792 le soulèvement royaliste, l'armée des « patriotes » marseillais vint assiéger notre ville. Bien que quelques alliés du dedans leur en aient ouvert les portes, ils voulurent marquer leur tardif courage en crevant à coups de canon le rempart déjà inutile, puis, ils rasèrent les bastions du Wauxhall, du Marché Neuf et celui de la Roquette ne fût pas épargné.

C'est sur les ruines de celui-ci, et sans doute avec ses matériaux, qu'on établit un petit cabaret comme il y en avait tant dans la vieille ville. Pendant la Révolution où tout était politique, il abrita le club des marins Sans Culotte. On y parlait beaucoup, y jouait plus encore et le vin qu'on y buvait, seule consommation de l'époque, se payait si souvent en fin de semaine ou de mois qu'on les appelait des « abonnages ».



On y montait par un sentier fort étroit alors, « Le Conduit de la Glacière » – une de plus sous nos remparts – et c'est peut-être parce que son premier tenancier gérait d'abord dans la rue des Grands-Carmes, près l'actuelle place de la République, le Logis « Trianon », que notre cabaret prit ce nom si peu révolutionnaire et conservé encore pourtant par la rue où nous arrivons.

Avec la rue du Bastion et le prolongement de la rue Fleury Prudhon, elle encadrait le Grand Magasin des Tabacs dont elle prenait quelquefois le nom. C'est dans ce vaste entrepôt que l'on engrangeait d'abord ces odorantes feuilles avant de les traiter à la manufacture de la rue de la Roquette. Comme elle, il disparut tragiquement puisque, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un terrible incendie fit tout partir en fumée.

Au nord de la rue Trianon, presque en face la rue Fleury Prudhon, s'ouvre celle du Grand-Jas qui, par un angle droit, gagne le boulevard Georges Clemenceau. C'était encore au XVII<sup>e</sup> siècle une des étroites « carriera dou Barri » conduisant aux remparts et formant des îlots non habitables de remises et d'écuries.

En 1636, elle devint rue du Grand-Jas, après que la ville eut acheté la grande bergerie de M. de Nicolaï pour abriter les bêtes destinées à l'abattoir. Cette acquisition dégagea la rue des Traverses, aujourd'hui Traversière, de ces petites écuries bêlantes ou jas qui valurent à tout ce quartier le surnom de Bramefan. En 1793, les Monnaidiers choisirent cette vaste étable pour y réunir la foule moutonnaire et naïve que trompent si facilement les fallacieuses promesses de fausse Liberté, et c'est dans ce club dit du Grand-Jas que, de 1789 à 1848, prirent naissance la plupart des mouvements populaires. Transformé par d'importants travaux, il dote depuis quelques mois notre ville d'une nouvelle salle de spectacles, le cinéma « Club », dont les affiches, les titres et les films sont les plus suggestifs traités de violence et d'éducation sexuelle !

La rue Raillon qui le borde au nord, évoque le nom d'une famille qui, venant de Saint-Remy, s'établit dans notre cité vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle donna plusieurs consuls à notre ville, mais fut surtout connue pour une affaire qui, pendant des années, défraya la chronique galante. Maître Raillon, procureur du Roi, avait un clerc nommé Laugier... Il avait aussi une fille charmante comme bien des Arlésiennes... Hélas ! La pomme qu'elle mangea ne fut pas sans pépins, car son trop inflammable séducteur refusa longtemps de l'épouser, d'où un interminable procès. Mais, « le temps qui sur toute ombre en verse une pluie noire » aurait effacé jusqu'au nom de cette famille, s'il ne désignait encore un important domaine au quartier de Saint-Martin-de-Crau.

Peut-être, un jour, pourrions-nous voir ensemble les propriétés qui entouraient notre ville, car toutes rappellent des familles arlésiennes et des événements qui touchent à notre histoire.

Mais revenons ce soir au boulevard Georges Clemenceau où, seul, près de la nouvelle route 113, le grand portail des Carmes Déchaussés, survit mélancoliquement au passé... Plus loin ?... « Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé »... et terminons enfin notre longue promenade devant la tour de l'Écorchoir... symbolique aboutissement de tout contribuable !

**VAILHEN-REMACLE.**

---

## Visites commentées de monuments

Dans le cadre de cette activité de notre association nous avons invité, par voie de presse, nos adhérents à se rendre, le 14 mai dernier, à l'Hôtel-Dieu de Tarascon pour y visiter l'ancienne pharmacie.

Madame Gay fait le compte rendu suivant de cette visite :

M. Grandmaison, bibliothécaire-archiviste de Tarascon, nous a cordialement accueillis. Sous sa conduite nous avons tous d'abord admiré la façade de Notre-Dame-de-Bonaventure, de style gothique flamboyant, édifiée en 1474. À l'entrée de l'ancien Hôtel-Dieu, une belle grille en fer forgé a retenu également notre attention.

Mais le but essentiel de notre visite était « l'Apothicaierie ». Là, pour vous faire partager notre admiration, je ne puis que vous citer quelques lignes du texte de M. Grandmaison lui-même dans son volume si intéressant « Tarascon, Cité du Roi René ».

« Ne quittons par l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas sans mentionner son  
« apothicaierie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi que l'a établi, ces dernières années,  
« après de patientes recherches, M. Gabriel Deschamps, pharmacien  
« de l'hôpital, cette pharmacie possède depuis 1727 et 1732, une remar-  
« quable collection de 205 pièces : cruches, chevrettes, urnes, pots colo-  
« rés en bleu et violet de guirlandes de fleurs et de fruits, de scènes  
« de chasse et de pêche. Il s'agit de faïences de Moustier et surtout,  
« pour le plus grand nombre, de faïences de Montpellier, dons de M.  
« Olivier, faïencier réputé de cette dernière ville, à la soeur Janin, venue  
« de l'Hôtel-Dieu de Lyon pour créer à Tarascon une pharmacie mo-  
« dèle ; faïences dont les ventes s'effectuaient surtout lors de la foire  
« de cette dernière ville célèbre dans le monde entier, à l'occasion de  
« la fête annuelle de Sainte-Madeleine. M. Descamps a retrouvé les  
« dates de ces dons chaque fois le 31 juillet, jour de clôture de la  
« foire, alors que les ventes étaient pratiquement terminées. Les regis-  
« tres de la pharmacie, tenue par la soeur Janin, portent les dépenses  
« faites pour « passer le pont du Rhône » lors du transport des colis  
« destinés à notre apothicaierie ; précieux renseignements nous fixant  
« avec certitude sur la provenance de la collection. Deux vitrines con-  
« tiennent aussi un important assortiment de verrerie : fioles, ampoules,  
« flacons, bouteilles à prises, cornues et matras, le tout en verre soufflé.  
« Les faïences sont classées. La verrerie le sera un jour très proche ».

À l'issue de cette visite nous avons chaleureusement remercié notre guide qui, avec compétence et gentillesse, nous a fait passer un bien agréable moment.

# Les Pénitents d'Arles

Suite (\*)

## II. — ORGANISATION DES CONFRÉRIES DES PÉNITENTS D'ARLES

Pour certains, il y a une image d'Épinal qui reste : le Pénitent, c'est l'homme qui se revêt d'un sac. Et ce sac, est sans doute un symbole égalitaire. En effet, il y avait dans ces confréries toutes sortes de gens, toutes les classes sociales, et, à partir du moment où l'on avait le sac, on devenait un frère. Les Pénitents s'appelaient entre eux frères, ils étaient tous frères en Dieu.

Or, au-delà de cette image populaire, il faut considérer que le monde pénitent, et Arles n'échappe pas à la règle, c'est tout d'abord une association libre d'hommes.

Pour devenir Pénitent, il faut un acte volontaire d'adhésion agréé par la confrérie. Lorsqu'on postule pour une admission dans les rangs des Pénitents, il y a toute une série de rites qu'il faut bien respecter.

Ainsi, dans les statuts des Pénitents bleus, chapitre IX :

« De la réception des novices (c'est-à-dire les apprentis pénitents), qualités requises avant qu'on procède à la réception », il est dit : « Lorsqu'un frère se présentera pour demander à être reçu dans la compagnie, le recteur devra en être averti, lequel recteur fera examiner le novice pour voir s'il y a amour et affection de la compagnie et pour quelle intention il veut entrer à la confrérie, et alors si l'on connaît cette qualité en lui, avec les autres s'ensuit, l'on pourra procéder à la réception. »

De plus, une enquête est conduite par deux confrères « non suspects ni favorables à celui qui veut entrer ».

Ensuite après l'enquête, ils vont en rendre compte au recteur. Ils doivent s'informer « s'il est homme de bonne vie et honnête conversation », ensuite, il faut que le « recevable (c'est-à-dire l'apprenti pénitent), soit de l'âge de vingt ans, qu'il soit habitant de la présente ville d'Arles et résidant » y ayant ménage et immeuble et qu'enfin « il n'ait art et métier déshonnête ».

Pour être Pénitent, il faut donc remplir toutes ces conditions. Si la confrérie accepte le novice (le prétendant), va se produire une cérémonie très rythmée et très rituelle qui consiste en une série de questions et de réponses. Les novices sont conduits à l'autel par le maître des novices et avant de recevoir l'habit, c'est-à-dire le sac, il sera demandé au novice comme les statuts le prévoient :

« Frère, que demandes-tu ? » et il répondra : « La Miséricorde de Dieu et la Paix de cette Compagnie ». Il lui sera recommandé : « Nous vous prions de garder et d'observer les commandements de

(\*) C.F. bulletin n° 25 page 10

statuts de notre confrérie et vous en recevrez entière consolation ». Et la cérémonie se poursuit par la remise de l'habit et la récitation des prières, pour se terminer, comme il est dit au chapitre IX, par « le baiser de paix de chacun des frères ».

Un autre point sur lequel il faut insister, c'est qu'une confrérie de Pénitents d'Arles est une association qui s'administre démocratiquement. En effet, dans une confrérie de Pénitents, il existe une hiérarchie avec des officiers. Le chef de cette hiérarchie s'appelle le recteur ; il est élu annuellement d'une manière qui est démocratique. Dans les statuts, il est dit : « considérant les dits frères que serait peu de cas d'avoir des statuts s'il n'y avait gens députés pour les faire mettre à exécution et aussi qu'en toute congrégation il faut un chef à qui les membres soient sujets ; pour cette raison, les pénitents ont ordonné qu'au chapitre général qui de coutume est tenu le dimanche de Passion se comporteront tous, ou la plus grande partie de la compagnie, et après avoir invoqué le Saint-Esprit et dit la messe, comme il est coutume, sont d'avis d'élire un recteur de bonne vie et honnête conversation, suffisant à gouverner la compagnie et cela sans faveur ni haine, mais selon Dieu et leur conscience et sera recteur celui qui aura le plus de voix. »

Donc, pour accéder au rectorat, il faut procéder à une élection au suffrage universel et celui qui obtient la majorité absolue est déclaré recteur, c'est-à-dire chef pour un an de la compagnie.

Il faut signaler à ce sujet, un trait original des confréries d'Arles : toutes les élections annuelles sont inscrites sur les registres personnels des confréries et ont lieu en présence d'un notaire royal, lequel dresse un acte notarié de l'élection ; c'est très important pour le chercheur, car lorsqu'il n'a pas la possibilité de consulter les documents des confréries, il peut toujours à Arles, et c'est un cas vraiment très particulier, recourir aux registres des notaires.

Le recteur n'est pas seul, il est aidé dans sa tâche par une grande quantité d'officiers. Il faut dire que le recteur est élu au suffrage universel direct, mais lorsqu'il est élu, s'il accepte son poste, car il a toujours la possibilité de refuser (et au XVIII<sup>e</sup> siècle il y a de très nombreux refus de rectorat) il procède à ce que les gens de l'époque appellent « l'élection » du sous-recteur, mais qui est, en fait, la nomination d'un sous-recteur appelé aussi vice-recteur ou sous-prieur.

Et, ensuite, le recteur et le vice-recteur nomment les autres officiers : le trésorier, les maîtres des novices, les maîtres de la jeunesse, les infirmiers, les brancardiers, etc.

Sous l'Ancien Régime, ces confréries de Pénitents constituent vraiment des cas typiques et intéressants puisque déjà est appliquée un système électoral démocratique qui ne correspond pas à la mentalité de l'époque.

Si ces confréries possèdent toujours une hiérarchie d'officiers, elles ont également un budget qui leur est propre. Ce budget est géré par un trésorier qui est un officier de la confrérie des Pénitents.

L'essentiel des revenus provient d'abord des frères. En effet, lorsqu'on est admis dans une confrérie de Pénitents, il faut payer **un droit d'entrée**. Ce droit ne varie pas du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution.

Comme droit d'entrée, il faut acquitter la somme de six livres, c'est-à-dire six francs. Ensuite, tous les ans, le pénitent doit payer une « cote », c'est-à-dire une cotisation. Au départ, lorsque les confréries furent créées, le Pénitent devait cotiser annuellement pour neuf sols (neuf sous) et on trouvera que c'est encore trop important puisqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, cette cotisation passera à sept sous. En 1792, lorsque prirent fin les confréries, les Pénitents d'Arles continuaient à donner une cotisation de sept sous annuels. Il y a là probablement une intention : permettre à tout le monde d'adhérer aux confréries de Pénitents.

Il existe une autre contribution des frères : lorsqu'il est admis, et en cela Arles est vraiment un cas très singulier, le confrère doit s'engager à payer ce qu'on appelle une « fin ». Qu'est-ce que cette « fin » ? C'est la somme que chaque confrère promet à la confrérie à son décès. Cette « fin », cette cotisation finale, s'élève comme le droit d'entrée à six livres.

Il est bien certain que si les confréries n'avaient eu que ces revenus, elles n'auraient pas pu vivre. Elles ont donc été dans l'obligation de trouver d'autres sources de revenus. Lesquelles ?

D'abord, il y a ce qu'on appelle **les contributions facultatives** qui sont des versements des frères des offrandes (offres de frères). Il y a aussi **les exemptions de Rectorats** ; ceci est vraiment très original. Il y a des personnages qui viennent déclarer publiquement devant notaire :

« Si la confrérie accepte de ne pas m'élire comme recteur, je donne telle somme ». Evidemment les frères s'empressaient de ne pas l'élire parce que les difficultés financières étaient grandes. C'était une aubaine.

Il y avait ensuite **les legs** provenant de personnes pieuses qui, dans leur testament, léguaient à leur mort à la confrérie telle somme ou telle propriété, ou tel négoce, etc.

Les confréries arrivaient de la sorte à acquérir certains biens meubles ou immeubles, qui étaient ensuite loués, ce qui assurait certains revenus.

Mais, ce qui constituait le maximum des revenus des Pénitents, c'était **leur participation aux obsèques**. C'était une très grande source de revenus et, au départ, c'était là le plus important. Puis on voit, peu à peu, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle la part des revenus due aux obsèques baisser et alors il faut de plus en plus faire appel aux frères. On peut se demander, à partir de ces difficultés financières, s'il n'y a pas là une sorte de désaffection des Arlésiens pour leurs confréries de Pénitents.

Après avoir présenté la hiérarchie et la situation financière des Pénitents, on peut se demander si ces confréries sont des associations

sans problèmes. Théoriquement, elles ne devraient pas en avoir. Malheureusement, on se rend compte que ces Pénitents ne sont que des hommes et que la plupart du temps ils réagissent en hommes. Aussi, les difficultés sont-elles prévues dans les statuts et notamment le « chassement », c'est-à-dire l'exclusion. Le « chassement » est fondé sur un principe très simple : « L'arbre qui ne porte bon fruit sera à la fin coupé ». Autrement dit, celui qui ne respecte pas les règlements sera exclu de la confrérie.

Des exclusions, il y en a de très nombreuses ; c'est très souvent pour des motifs futiles : ainsi Antoine Jacquin est chassé de la confrérie des Pénitents Bleus en 1573 pour « avoir été découvert avoir été reçu auparavant dans les Pénitents noirs ».

Il y a des motifs plus graves. C'est Antoine Masse, cardeur qui est chassé des Pénitents bleus pour hérésie en 1570. Mais il sera réintégré car il a découvert et dévoilé la trahison des hérétiques huguenots ; la « conspiration » était prévue pour la Noël, tant sur la ville d'Arles que de Tarascon et plusieurs autres villes de Provence. Voilà un homme que l'on chasse mais qui, grâce à son acte héroïque, est de nouveau admis dans la confrérie des Pénitents bleus.

Exemple plus amusant : mauvais caractère. Balthazar Gabriel, un Arlésien Pénitent noir, est chassé pour avoir rompu son habit en colère en pleine rue, quand on lui a demandé les arrérages et pour avoir dit en plein chapitre que « son argent le ferait re-renter ».

Ainsi ces hommes ne sont point parfaits. On devine à travers la lecture des documents originaux une tension entre clans opposés. Est-ce que ces clans ont pour origine des raisons politiques ? Ce paraît être plutôt des histoires de voisinage, de bornage, peut-être de chasse, et, alors, on voit des groupes qui s'opposent les uns aux autres.

À l'assemblée du 16 mai 1756, chez les Pénitents bleus, se produit un fait un peu exceptionnel. Il concerne Laurent Mourillon qui était maître-maçon et qui avait été élu prier de la confrérie des Pénitents bleus, le 4 avril 1756. Or, dit le notaire, « il a été dans l'obligation de démissionner car il s'est trouvé des frères qui ont prétendu s'opposer à ses intentions et qui ont porté les choses au point d'appeler une partie des confrères à se rendre à la chapelle, le sommer d'y comparaître et s'emporter en propos violents, tant contre lui que contre quelques-uns de ses principaux officiers ». Le notaire reçoit la démission de Mourillon, le maître-maçon, il la transmet aux Pénitents bleus et dit officiellement : « Je vous transmets la démission de votre Prier ». Jean-François Brunet, Arlésien, maître-menuisier qui reçoit la démission de Laurent Mourillon s'esclaffe : « Les confrères sont charmés de cette démission ». Que s'est-il passé ? Le notaire ne le dit pas.

Lorsqu'il y a des hommes qui vivent ensemble, il y a des caractères qui s'opposent, il y a des tempéraments différents, c'est tout à fait humain ; et les Pénitents ne font pas exception à la règle, puisqu'ils réagissent purement et simplement comme des hommes.

**Hubert GAY** (à suivre)

# Un peintre arlésien oublié : Trophime Bigot

Je pense que le livre de M. Alauzen sur les peintres provençaux (1) est un ouvrage remarquable. Il est absolument indispensable pour qui veut connaître la peinture provençale. Tous les peintres y sont mentionnés (2).

Je voudrais simplement signaler une légère erreur. À la page 58, M. Alauzen écrit à propos d'un peintre arlésien bien oublié, Bigot : « S'il y a encore à Arles un chemin de Bigot, on ne sait rien sur la vie de ce peintre ». Je ne crois pas que le chemin de Bigot porte le nom de ce peintre aujourd'hui tombé dans l'oubli. Le chemin de Bigot s'appelle ainsi à cause d'un mas (aujourd'hui disparu) qui portait le nom de son propriétaire.

Ceci dit, qui était le peintre Bigot ?

On parle pour la première fois de Bigot en 1847 (3) mais l'auteur mentionne simplement son nom. Quelques éléments biographiques apparaissent dans le livre d'Alfred Michiels : « L'Art flamand dans l'Est et le Midi de la France » (1877) ; Michiels consacre deux pages à Bigot qu'il considère comme un élève arlésien du Flamand Finsonius. Mais c'est M. Jean Boyer qui, grâce à des recherches dans les minutes notariales d'Aix-en-Provence, a apporté des lumières importantes sur ce peintre arlésien (4). C'est lui qui a découvert le premier que Bigot portait le nom de Trophime, prénom typiquement arlésien. Dans un document de 1638, Bigot est qualifié de « maître peintre de la ville darles ». Son séjour à Aix date de 1638-1640. Il habitait place des Prêcheurs.

Les renseignements concernant Bigot et Arles sont beaucoup plus flous. Nous n'avons pas la date exacte de sa naissance, vers 1590 nous dit M. Jean Boyer. Il a sans doute été l'élève de Finsonius pendant le séjour que le Flamand fit à Arles vers 1612-1613.

On pouvait également supposer que Bigot était allé compléter sa formation en Italie, comme la plupart des peintres provençaux de l'époque. Effectivement, M. Jacques Bousquet, archiviste en chef de l'Aveyron, qui effectuait des recherches dans les archives romaines, retrouva en 1960 la trace d'un « Bigotto » qualifié de « pittore », qui vit à Rome en 1620. Une autre fois il est fait état d'un « Bigozigli francese ». Bigot est encore à Rome en 1631.

Il existe aujourd'hui six tableaux de Bigot, dont deux à Arles :  
— L'Assomption qui décore le croisillon nord du transept de la

---

(1) André Alauzen : La Peinture en Provence du XIV<sup>e</sup> siècle à nos jours (1962).

(2) Sauf André Marchand, peintre contemporain né à Arles, qui n'a pas voulu figurer dans cet ouvrage. Le Musée Réattu possède deux toiles de lui, dont un stupéfiant « Arles la nuit ».

(3) Philippe de Chennevières-Pointel : Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France (1847).

(4) « Un caravagesque français oublié, Bigo » », article publié dans le bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français (1954).

(à suivre page de couverture)

# Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

## TITRE - III

### Du royaume d'Arles à l'union de la Provence à la couronne de France

Datation	<b>ÉVÈNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN</b>
Dixième siècle (suite et fin)	<b>Chapitre I. — Les vicissitudes du royaume d'Arles</b>
963	Visite à Arles et Apt de CONRAD de Bourgogne qui veut affirmer, mais sans grands résultats, sa suzeraineté sur la Provence.
	<p>En Aquitaine deux maisons s'affrontent, celle de Toulouse et celle de Poitiers. Depuis 940, le chef de cette dernière, GUILLAUME III, Tête d'Étoupe a réoccupé le Limousin et l'Auvergne.</p> <p>Son fils soumet les comtés d'Angoulême, de Poitiers et de Périgord, et marie sa fille à HUGUES CAPET. Toutefois le duché d'Aquitaine reviendra en 978 à un Capétien, HENRI.</p>
970	<b>Mort du comte BOSON, auquel succède son fils GUILLAUME I qui après s'être retiré à l'abbaye de Cluny, remet la Provence à son fils GUILLAUME II.</b>
	<p>Après les négociations et interventions infructueuses tentées par l'empereur OTHON (en 953, 955 et 968), le nouveau comte de Provence prépare une croisade contre les Sarrasins installés au Freinet.</p> <p>Epidémie de peste en Provence.</p>
972	<b>Les pirates arabes du Freinet capturent à Orcières dans le Valais, l'abbé de Cluny MAYEUL, qui se rendait en Italie. L'indignation est à son comble en Provence.</b> <b>Le comte GUILLAUME II attaque les Sarrasins qui emportaient la rançon versée pour la libération de l'abbé.</b>



<p style="text-align: center;"><b>ÉVÈNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE ET évènements très importants extérieurs à l'Europe</b></p>	<p style="text-align: center;">Monuments Arts - Sciences et Littérature</p>
<p>963/964. - Nouvelle intervention d'OTHON le Grand en Italie (luttres entre le parti de l'empereur et celui du nouveau pape). BÉRENGER est détrôné par OTHON et emprisonné à Bamberg où il meurt en 966.</p> <p>965. - Libération de Chypre du joug des Arabes par l'empereur NICÉPHORE PHOCAS. L'île devient province byzantine.</p> <p>969. - Les Fatimides (descendants d'ALI et de FATIMAH la fille du Prophète) qui ont conquis l'Afrique du Nord de la Tunisie au Maroc, s'emparent de l'Égypte et fondent Le Caire (AL QAHIRA : la victoire).</p> <p>972. - Byzance étend sa souveraineté sur les royaumes chrétiens d'Arménie et de Géorgie. - La Bulgarie orientale devient également province byzantine. Fin du conflit qui opposait depuis 968 Byzance à l'Empire avec le mariage d'OTHON II avec la princesse byzantine THÉOPHANO.</p>	<p>L'art othonien se manifeste par de nombreuses pièces d'orfèvrerie et des enluminures de manuscrits où s'étale une forte influence byzantine.</p> <p>En sculpture, signalons le premier crucifix monumental en bois dit « Croix de Géron » de la cathédrale de Cologne.</p> <p>971/975. — Début de la construction des cathédrales d'Essen et de Mayence.</p> <p>Parmi les grands poètes et philosophes orientaux du X<sup>e</sup> siècle, citons les Persans FIRDOUZI, auteur du « LIVRE des ROIS », poème en 60 000 vers et AVICENNE, auteur d'une encyclopédie des sciences philosophiques.</p> <p>976. — À Venise, reconstruction de la basilique St Marc, du palais des Doges et de nombreux autres édifices, dont le palais d'Oro.</p> <p>C'est à Saint-Marc et à la cathédrale épiscopale de Torcello, que s'illustra l'influence de l'art byzantin le plus pur en Italie (Mosaïques).</p>
<hr/> <p><b>973. - Mort d'OTHON le GRAND. OTHON II lui succède.</b></p> <hr/>	

**Il les poursuit et avec l'aide de son frère ROUBAUD et du marquis de Turin ARDUIN, détruit le repaire du Freinet. Cette opération a un énorme retentissement en Provence. GUILLAUME le « LIBERATEUR » prend le titre de marquis.**

Les terres qui avaient été abandonnées à la suite des dévastations causées par les Sarrasins, sont distribuées aux seigneurs provençaux qui ont aidé GUILLAUME.

La sécurité revenue dans les campagnes, la vie économique renaît (reprise des cultures et extension des défrichements).

974/980

Les derniers Sarrasins sévissant en Provence sont définitivement anéantis, notamment à la bataille de PEIRA IMPIA (Peyrimpie) remportée par un jeune noble de Sisteron qui deviendra plus tard SAINT BEVONS.

Au cours d'une autre action, GIBELLIN de GRIMALD se distingue aux côtés de GUILLAUME et reçoit en récompense, du marquis de Provence, par une donation enregistrée à Arles, sur les côtes de la mer de Saint-Tropez, la principauté des MOURGUES à laquelle il donne le nom de MONACO (c'est, selon de Noble Lalauzière, l'origine de la famille Grimaldi et de sa principauté).

985

Mort à l'abbaye de Cluny de l'archevêque ITERIUS. Il laisse le souvenir d'un prélat charitable. Il a construit un petit cloître à côté de la basilique Saint-Étienne (l'actuelle Saint-Trophime). Ce cloître agrandi et restauré aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles est l'actuel cloître Saint-Trophime.

ANNO lui succède.

**ÉVÈNEMENTS  
EN FRANCE ET EN EUROPE ET  
évènements très importants extérieurs à  
l'Europe**

Monuments  
Arts  
Sciences et Littérature

974. - L'empereur byzantin NICÉPHORE II reprend, en Palestine, Nazareth, Saint-Jean-d'Acre et Césarée.

975/996. - Conquête de la Syrie et de la Mésopotamie par les Fatimides dont la souveraineté s'étend de l'Atlantique à l'Euphrate. Leur nécropole est à Assouan en Égypte.

978. - LOTHAIRE, roi de France, envahit la Lotharingie, prend Metz et Aix-la-Chapelle. L'empereur OTHON II riposte, prend Reims, Soissons, Compiègne et arrive aux portes de Paris ; mais il se retire et se réconcilie avec le roi de France.

983. - OTHON II meurt de la malaria à Vérone. Il est inhumé à Saint-Pierre de Rome.

Le 25 décembre, son fils OTHON III est couronné à Aix-la-Chapelle. THÉOPHANO sa mère est nommée régente.

---

**985. - Mort de LOTHAIRE.  
Son fils LOUIS V lui succède sur le trône de France.**

---

**987. - HUGUES CAPET, abbé laïc de Saint-Denis au décès accidentel de LOUIS V, est élu roi de France avec l'aide du clergé conduit par ADALBÉRON, archevêque de Reims. Il triomphe ainsi du dernier prétendant carolingien, CHARLES DE LORRAINE.  
Le 30 septembre, il fait sacrer corégent son fils ROBERT, âgé de 17 ans.**

---

987. - Prise de Coïmbre par les Arabes

989/996. - Le christianisme pénètre en Russie notamment par l'action du Prince VLADIMIR de Kiev.

994. - OTHON III est déclaré Majeur

996. - OTHON III se rend à Rome et est couronné, le 21 mai, empereur par le pape

Les monastères byzantins de Rossano et Tarente furent également d'importants centres de civilisation.

En matière d'art, le centre de gravité du monde musulman est transmis de Bagdad au Caire par les Fatimides.

Cet art fatimide est la continuation de l'art abasside.

C'est de cette époque que datent les plus anciennes icônes parvenues jusqu'à nous. Elles proviennent de Chypre qui comptait plus de 5 000 sanctuaires. Ce sont les plus beaux témoins du début de l'art iconographique byzantin.

980 - Installation dans la cathédrale de Winchester d'un orgue géant de 400 tuyaux.

981 - Les Scandinaves atteignent le Groenland.

C'est à cette époque qu'on fait remonter la construction du chœur et de la nef de l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer, ainsi que de la crypte de Notre-Dame de Beauvais, celle de St Aignan à Orléans et Saint-Michel d'Aiguille au Puy, Notre-Dame-de-la-Confession de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, les chapelles de Saint-Honorat à Lérins

993

Mort à Avignon de GUILLAUME I<sup>er</sup> de Provence. Outre son fils GUILLAUME II qui règne sur la Provence depuis 970, il laisse trois filles dont CONSTANCE qui, veuve d'HENRI V, épousera ROBERT II, fils d'HUGUES CAPET et d'ADÉLAÏDE de POITOU.

Mort de CONRAD de BOURGOGNE (qui n'a pas réussi à affirmer ses droits sur la Provence). Son fils RODOLPHE III dit « Le Fainéant » lui succède. Sans enfant, il déclare pour son héritier CONRAD II, le Salique, de la maison de Franconie.

**La Provence faisait ainsi partie de l'Empire en même temps que la Bourgogne ; mais en réalité l'empereur n'en possédait que la suzeraineté avec le droit à l'Hommage. Les comtes de Provence restaient maîtres de leur comté et sous leur gouvernement naissait une véritable nation provençale.**

994

PONS DE MARIGNANE, fils d'une vieille famille de Provence et religieux de Saint-Victor de Marseille, succède à ANNO sur le trône épiscopal d'ARLES.

997

Fondation de l'abbaye de Montmajour, dont les moines vont s'attacher à la conquête du pays environnant sur les marais qui entourent les îlots stériles où se sont groupées les populations.

Le Midi de la France, comme tous les territoires du royaume, est découpé, au X<sup>e</sup> siècle, en de grands États féodaux : l'Aquitaine, de la Loire au Bordelais, la Gascogne jusqu'aux Pyrénées, le Languedoc, qui forme depuis 817 le comté de Toulouse, enfin la Provence.

La société féodale s'organise ici, comme ailleurs, autour de la puissance des nobles et de l'Église. La langue d'oc s'affirme en opposition à la langue d'oïl au nord de la Loire.

**ÉVÈNEMENTS  
EN FRANCE ET EN EUROPE ET  
évènements très importants extérieurs à  
l'Europe**

Monuments  
Arts  
Sciences et Littérature

GRÉGOIRE V (son parent BRUNO de Carinthie) qu'il a nommé lui-même. C'est le premier pape allemand.

**Mort d'HUGUES CAPET, le 24 octobre. Son fils ROBERT lui succède.**

ROBERT II se sépare de sa femme SUZANNE et épouse BERTHE, fille du duc de Bourgogne, le frère d'HUGUES CAPET. Mais l'Église ne reconnaît pas ce mariage et ROBERT entre en conflit avec le pape qui l'excommunie.

ROBERT devra s'incliner et se séparer de BERTHE en 1001.

997/998. - Des troubles éclatent en Italie provoquant l'intervention d'OTHON III qui, à la mort de GRÉGOIRE V nomme pape GERBERT de Reims sous le nom de SYLVESTRE II.

C'est le premier pape français.

OTHON III transfère sa résidence à Rome d'où il gouverne l'Italie et l'Allemagne.

Le X<sup>e</sup> siècle se caractérise par les faits suivants : l'Islam qui avait mis en relation l'Occident et l'Orient et constituait l'élément le plus dynamique de l'ancien monde, entre dans son déclin. Les Émirats d'Orient, d'Espagne et d'Afrique s'émancipent et rompent avec le Califat sunnite de Bagdad.

Byzance connaît une période d'épanouissement dans tous les domaines et, à sa mort, l'empereur BASILE II après des luttes victorieuses intérieures, laisse à son frère CONSTANTIN un empire à l'apogée de sa puissance extérieure.

L'Occident, délivré des invasions à la fin du X<sup>e</sup> siècle, voit éclore une civilisation neuve et indépendante, caractérisée par l'organisation féodale. Partout les cultures et la démographie progressent.

Honorat à Lérins et de la Gayole (à La Celle), ainsi que les baptistères d'Aix, de Fréjus, de Cimiez, Riez et Venasque.

Au X<sup>e</sup> siècle et au siècle suivant sont composés en Angleterre des livres de médecine et des recueils de recettes pharmaceutiques qui apportent d'intéressants renseignements sur les thérapeutiques et les superstitions de l'époque.

989. — Construction de l'église de la Dime à Kiev, célèbre par son iconostase.

995. — Construction de la cathédrale d'Augsbourg, un édifice à chœur double avec transept occidental.

997. — Construction à l'église SAINT-MARTIN de Tours du chœur déambulatoire avec chapelles rayonnantes.

À Byzance, PSELLOS renoue avec la philosophie de PLATON et ARISTOTE et ce mouvement rationaliste suscite une scission entre l'ascèse chrétienne pure et une théologie liée à la philosophie grecque.

Naissance d'une littérature grecque populaire qui chante notamment les luttes contre les Arabes (Épopée de BASILE DIGENIS AGRITAS).

**M. BAILLY (à suivre).**

# Provence et Occitanie

La Provence et le Languedoc (ou Occitanie) ont toujours eu des rapports étroits dus à leur voisinage et qui furent d'ailleurs plus belliqueux qu'amicaux.

Avant tout, il faut savoir ce qu'est l'Occitanie. Pour certains ce mot désigne le Midi tout entier et l'on entend malheureusement trop parler de collectif « occitan », de théâtre « occitan » ou de langue « occitane ». En fait, si ce mot vient de « Oc », l'Occitanie n'est que le Languedoc, jadis comté de Toulouse. Cette appellation fut, de plus, créée par les Français du Nord, (les Occitans étant français depuis le traité de Verdun de 843), après la croisade des Albigeois. Il faut remarquer en outre que ce mot, avec son redoublement du « c », ne fait pas très latin. Le Midi ne doit être considéré que comme une communauté de langue, à comparer avec les pays latins, anglo-saxons ou celtes. Ces derniers n'ont en effet en commun qu'une similitude de langage, sans plus. Il est donc ridicule de vouloir donner à de tels ensembles des noms d'identités jusque là réservés à des nations, historiquement, politiquement et ethniquement parlant.

Pour étudier les rapports de notre pays avec son voisin d'outre-Rhône, remontons le cours du temps jusqu'au début du Moyen Âge...

\*  
\* \*

## LA PROVENCE DE 875 À 1178

Sous le règne de Charles le Chauve, la Provence, le Dauphiné, la Savoie, la Bourgogne, le Vivarais, le Lyonnais et la Lorraine formèrent au profit d'Emmengarde, sœur du roi, et de son époux Boson, duc de Milan, le royaume de Bourgogne ou d'Arles. Cet État était sous la suzeraineté de l'empereur germanique, mais peut être considéré comme souverain grâce à la faiblesse de l'Empire. Il connut sa féodalité ainsi que tous les autres États européens, mais son manque d'union ne lui permettant de surmonter ce déclin, la dynastie issue de Boson se contenta de la Provence. Ce comté trouva des assises plus puissantes en 972 quand le comte Guillaume II chassa les Sarrasins de la Garde-Freinet (dans le Var). C'est par cet exploit que ce prince reçut le surnom de « Libérateur ». Débarrassée du péril arabe, la Provence se trouva renforcée.

Les Bosonides (nom de cette vaillante dynastie) furent malheureusement éphémères et s'éteignirent en ligne directe dès 1040. La sœur du dernier comte, Emma, transmet le droit d'aînesse à son époux, Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Malgré cela, les Provençaux préférèrent rester indépendants vis-à-vis de leur voisin et choisirent pour comte le chef de la branche cadette issu de Guillaume le Libérateur. Ceci n'est pas sans rappeler les causes de la guerre de Cent ans, quand les Français prirent pour roi le cadet, Philippe de Valois, au lieu d'Édouard d'Angleterre.

Cette nouvelle dynastie (sa sépulture était notre abbaye de Montmajour) se terminera par une unique héritière : Gerberge, épouse du vicomte de Rodez. Celle-ci a elle-même deux filles : Étienne, princesse des Baux mais écartée de la succession comme dotée, et Douce, mariée le 3 février 1112 à Raymond Béranger III de Barcelone.

Quoique conservant des droits à l'est du Rhône, la Maison de Toulouse demeura de bonne heure étrangère aux affaires provençales. Ses chefs s'attribuaient le titre de marquis de Provence, étant les représentants de la branche aînée. Les comtes de cette époque résidaient à Arles.

La princesse Douce héritait donc par sa mère du comté de Provence, mais aussi par son père de la vicomté de Rodez, sous la suzeraineté du comte de Toulouse. Le 13 janvier 1113, elle fit donation de ces territoires à son époux qui, de ce fait changea, si je puis dire, de numération : de Raymond Béranger III pour les Catalans, il devenait Raymond Béranger I<sup>er</sup> pour les Provençaux. Malheureusement ce prince considéra ses nouvelles possessions comme des « colonies » de Barcelone, les faisant, par exemple, administrer par des Catalans et y envoyant des troupes d'occupation...

Aujourd'hui certains félibres revendiquent pour notre pays sa bannière (qui ne fut pourtant jamais le drapeau provençal, « d'or, à quatre pals de gueules », considérant Raymond Béranger, malgré sa politique plus « catalane » que « provençaliste » (même colonialiste), comme le plus grand comte de Provence. Ils refusent les seules armes que la Provence ait eues, données par la reine Jeanne, car ils disent que les Angevins (les successeurs des Catalans dont nous parlerons tout à l'heure) ont vendu la Provence. Par ce présent, le lecteur pourra juger.

... En 1119, arrivant de Terre Sainte où il était né, le comte de Toulouse, Alphonse Jourdain, réaffirma ses droits sur la Provence. Son raisonnement était très simple : lors de la première succession, en 1042, son ancêtre, Guillaume Taillefer, s'était effacé en faveur de la branche cadette des Bosonides créant ainsi une tacite loi salique. Néanmoins, la nouvelle famille comtale s'étant éteinte par les mâles, l'héritière la plus directe au trône de Boson se trouvait être la comtesse Emma, qu'il représentait en tant que son descendant. Après un ultimatum, il confisqua la vicomté de Rodez et déclara la guerre à la Provence.

Après de rudes combats, les Occitans attaqués par le Rhône et les Pyrénées, et ayant leur suzerain enfermé dans Orange, furent contraints de traiter avec la Provence. Le 15 septembre 1125, Alphonse Jourdain recevait tout les pays au nord de la Durance avec les possessions de la rive droite du Rhône, c'est-à-dire : le Comtat, Orange et le Valentinois. Béranger, lui, gardait tous les territoires au sud de la Durance entre le Rhône et les Alpes. De plus, Alphonse Jourdain renonçait, pour lui et ses descendants, aux droits qu'il prétendait avoir sur la Provence proprement dite. Ce traité est considéré comme l'acte de naissance de la Provence moderne.

Mais les difficultés n'étaient pas terminées pour Raymond Béranger I<sup>er</sup>. Il combattit, au cours des célèbres guerres baussenques, son beau-frère Raymond des Baux, autre prétendant à la couronne comtale, et allié d'Alphonse Jourdain. Béranger qui fut, malgré sa funeste politique intérieure, un grand défenseur de notre intégrité nationale, trouva la mort lors d'une expédition en Occitanie, à Mauguio, contre les pirates génois pro-Occitans. Il fut inhumé en Arles, dans l'église de l'Ordre de Malte à Trinquetaille, aujourd'hui disparue.

Les guerres baussenques dureront, elles, près de vingt ans. Néanmoins, Raymond des Baux qui avait présenté sa revendication comme une lutte nationale contre une dynastie étrangère, s'inclina après la destruction de son château de Trinquetaille et le siège des Baux. En 1162, il reconnaissait le successeur de Raymond Béranger comme comte de Provence.

Après leur victoire, les Barcelone purent administrer normalement la Provence. Cependant, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, un nouveau conflit éclata entre la Provence et l'Occitanie. En effet, Raymond V de Toulouse avait, à la mort de Raymond Béranger III, épousé la veuve de celui-ci. Raymond Béranger III qui entretenait en Provence des cours d'amour, était mort en 1166, blessé d'une flèche au siège de Nice. Il y eut donc de nouveaux accrochages, entrecoupés de traités reprenant les clauses du premier partage.

Ces dissensions donnèrent à l'empereur Frédéric Barberousse l'occasion de réaffirmer sa suzeraineté sur la Provence. Selon la tradition, les empereurs germaniques devaient se faire couronner plusieurs fois, à Arles, Ravenne, Rome et, bien sûr, à Aix-la-Chapelle. Profitant de cette coutume, il reçut donc, le 30 juillet 1178, la couronne de roi d'Arles, devant toute la noblesse provençale et le comte de Toulouse.

\*  
\* \*

## LA CROISADE DES ALBIGEOIS

En 1196, le neveu et successeur de Raymond Béranger III, Alphonse I<sup>er</sup>, meurt. Tandis que son fils aîné devient roi d'Aragon, son cadet reçoit le comté de Provence. C'est à cette époque que se réunit un concile pour étudier la question cathare et l'attitude de Raymond de Toulouse à leur égard qui était, paraît-il, favorable à cette hérésie.

Le chroniqueur Pierre de Vaux de Cernay nous rapporte cela... « Quasi dès son berceau, il chérit les hérétiques, et les accueillant dans ses terres, il les honora, par toutes les faveurs qu'il put. Quante fois, les hérétiques lui envoyaient des présents ou des provisions ; il les recevait avec de grandes reconnaissances... Très souvent aussi comme nous l'avons appris de sciences certaines, il s'agenouillait, il adorait les hérétiques, requérant leur bénédiction, et les baisait...



Il est certain que cette description est plus qu'exagérée. Le comte Raymond était simplement, en bon latin, tolérant, tout en étant catholique et cela était inadmissible pour ses contemporains. De plus, la Croisade a été le prétexte qui permit au roi de France de s'emparer de l'Occitanie, « gérée » (du moins officiellement) en son nom, d'après la loi féodale, par les comtes de Toulouse. Tout se précipite quand, en 1208, un légat du pape Innocent III, Pierre de Castelnaud, fut assassiné sur les rives du petit Rhône alors qu'il venait d'être reçu par Raymond VI au château de Saint-Gilles, pour lui apporter les sommations de l'Église.

De fortes présomptions pesant sur le seigneur occitan, celui-ci fut excommunié. Il en fut absout devant l'église de Saint-Gilles. Pierre de Castelnaud, qui n'était qu'un instrument de l'Église, fut inhumé en grandes pompes dans cette basilique. Des « intellectuels » occitans ont profané dernièrement sa tombe, considérant Castelnaud comme responsable du malheur de leur pays... Il n'avait qu'à ne pas se faire assassiner !...

La croisade commandée par Simon de Montfort, gentilhomme (ou prétendu tel) français, partit de Lyon en 1209. Raymond VI avait accepté de s'y joindre, afin de « limiter la casse » que ne manqueraient pas de faire les Croisés...

Il faut savoir que la croisade albigeoise n'est qu'un événement languedocien. La Provence, en tant qu'État, en fut toujours étrangère, et le comté de Toulouse était partie intégrante du royaume de France puisque le comte de Toulouse était l'un des pairs qui éalisaient le roi, leur souverain. Cependant, le pays d'Arles, jouxtant l'Occitanie par le Rhône, fut, lui, concerné. C'est en se rendant dans notre cité que Castelnaud fut assassiné, et dans ses murs se tinrent plusieurs conciles.

Tous ces faits graves n'empêchèrent point Raymond VII d'avoir encore des vues sur la Provence. En 1240 il déclara la guerre à notre comte, Raymond Béranger IV, et vint assiéger Arles. Béranger dut faire appel à ses deux gendres : les rois de France et d'Angleterre, pour se débarrasser de ce péril.

La Maison de Barcelone se retira du conflit albigeois quand le roi d'Aragon, Pierre II, trouva la mort à la bataille de Muret. Bien que certains aient dit que cette défaite était la fin du Midi, (E la santa liberta, /E lo cor de la patria, /E l'avenir nacionau, dira le catalan Balaguer), la Provence, la Catalogne et l'Aquitaine n'y perdirent pas pour autant leurs libertés ou leur indépendance ; la croisade n'avait engagé que le Languedoc.

Cette affreuse guerre se termina en avril 1229 par le traité de Paris, où le dernier des Toulouse s'engagea à marier sa fille au frère de saint Louis, Alphonse de Poitiers. Le comté lui reviendra en 1249. L'Occitanie entrera dans le domaine royal en 1271.

## LES ANGEVINS - LES FRANÇAIS

De son côté, Raymond Béranger IV mariera aussi sa fille à un frère de saint Louis, Charles d'Anjou, le fondateur de la dynastie de ce nom. Si son avènement ne fut pas contesté, comme un siècle auparavant pour les Catalans, son intention d'annexer les républiques provençales, principalement Arles, fut mal accueillie. Il y arriva pourtant.

La dynastie d'Anjou est de loin la plus populaire des trois que connut la Provence indépendante. Le roi René, la reine Jeanne, sont connus de tous les Provençaux. C'est cette Maison qui donna à la Provence ses seules armes propres qui apparaissent dès 1309 sur les monnaies provençales.

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le bon roi René laissa ses biens à son neveu Charles III qui, faible, maladif, mourut un an après, en 1481. Par un testament fort douteux rédigé par son chancelier Palamède de Forbin, il laissa ses biens à son cousin Louis XI de France. Après quelques soulèvements, Louis devenait comte de Provence. Tous les rois de France ne portèrent en Provence que le titre de comte, et ce, jusqu'à Louis XV qui le donna à son petit-fils, Xavier, futur Louis XVIII. La Révolution, elle, supprima les privilèges de notre pays qui, peu rancunier, donna à sa nouvelle patrie des gloires éminentes.

Après avoir parcouru ces siècles d'histoire, nous pouvons être fier de notre Provence et dire avec Mistral, le plus illustre des Provençaux :

« Sian de la Grando Franço,  
E ni cous ni coustié !... »

**Remi VENTURE.**

### OUVRAGES CONSULTÉS

Abrégé chronologique de l'Histoire d'Arles, de M. DE NOBLE-LALAUZIÈRE.  
Chanson de la Croisade, auteur anonyme, extraite des Mémoires de l'Europe (Ed. R. Lafont).

Histoire Albigeoise, de Pierre DE VAUX DE CERNAY.

Histoire de la Provence, de Raoul BUSQUET.

Le Musée, d'Émile FASSIN.

(suite de la page 13)

cathédrale Saint-Trophime. C'est une toile de grande dimension qui est signée en bas à gauche « Bigot inventor pinxit 1635 ».

— Le Martyre de Saint-Laurent placé dans le chœur de l'église Saint-Césaire à la Roquette. Cette toile se trouvait auparavant dans l'église Saint-Laurent (cinéma Capitole). Elle est signée et datée « Bigot inventor pinxit 1638 ».

— L'Assomption de l'église de la Tour-d'Aygues (Vaucluse), datée et signée (1639).

— Saint Jérôme en prières, église de Saint-Antonin. près d'Aix, non signée.

— Le Reniement de Saint Pierre à la mairie d'Éguilles (Bouches-du-Rhône), non signée.

— Saint Pierre et la servante, réserves du musée Granet d'Aix, non signée.

Nous avons aussi la reproduction d'un tableau de Bigot qui se trouvait dans la riche collection que le célèbre amateur Jean-Baptiste de Boyer d'Éguilles avait réunie à Aix-en-Provence au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait d'une « Sainte Famille dans l'atelier de saint Joseph ». On aperçoit Marie et Joseph autour d'un établi de charpentier. Ils sont éclairés par une lampe que l'Enfant Jésus tient à bout de bras. Ce tableau, aujourd'hui perdu, a été gravé vers 1690 par Sébastien Barras. La gravure se trouve au Cabinet des Estampes. On peut en voir une reproduction dans l'article de M. Jean Boyer.

**René GARAGNON.**

---

## Nuit de brume aux Alyscamps

Lorsque les Alyscamps s'endorment dans le soir,  
Les mâts des peupliers gonflent leur voile verte.  
Et sillonnent, discrets, chaque rivage inerte  
Du fleuve des tombeaux où la nuit vient s'asseoir

L'ombre agite, soudain, l'invisible encensoir :  
D'un nuage fumeux, la terre est recouverte,  
Et la brume s'épand dans la place déserte.  
Les astres, pour briller, s'obligent à surseoir.

C'est l'heure où la nature assemble toutes plaintes  
Pour en former un chœur de lugubres complaints,  
Et pour psalmodier d'étranges requiem.

Alors, le noir s'emplit d'un bruit confus de larmes,  
De cendres, que le vent pousse comme un tandem,  
Soulevant du passé, la gloire et les alarmes.

**Blanche GILLES-RIGOT.**

## **COMITÉ DE PARRAINAGE :**

Président d'honneur M<sup>e</sup> Pierre FASSIN

Parrains :

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL  
Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT  
Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

Charles ROSTAING - Marcel CARRIÈRES

## **BUREAU :**

Président : M. René VENTURE

Vice-présidents : M. André VAILHEN

M. Maurice BAILLY

Secrétaire générale : Madame NERI

Secrétaire adjoint : Madame BOISSIER

Trésorier : M. François POTTIER

Archiviste : M. René GARAGNON

**BULLETIN** : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY

Secrétaire : Mme NERI

Section Jeunes : Pierre MARCELIN - Hélène BERSANO

Maurice SALASC

**ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 15 F.**

Les Amis du Vieil Arles, BP 30 — 13633 ARLES — CCP 4439-15 Marseille



Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 1977 - Imprimerie l'Homme de Bronze, Arles  
Directeur de la publication : M. Venture